

2016-3031
2017-01-13

GROUPE	1A	INSECTICIDE
---------------	-----------	--------------------

SEVIN T&O INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE

GARANTIE : CARBARYL43 % AU POIDS

N° D'ENREGISTREMENT 16653 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

(CONTIENT 480 GRAMMES DE CARBARYL PAR LITRE)

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation **OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04% à titre d'agent de conservation.

REGISTRATION NUMBER: 16653 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200
160 Quarry Park Blvd SE.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
Telephone: 1 888 283- 6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE
NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

NE PAS ENLEVER LA BROCHURE DU CONTENANT

CONTENU NET : 10 LITRES

SEVIN est une marque déposée TKE

SEVIN T&O Insecticide est une suspension microfine d'insecticide au carbaryl (SEVIN) dans un support aqueux. Il se disperse facilement dans l'eau et forme une solution pouvant être appliquée par avion ou avec de l'équipement terrestre. **LIRE CETTE ÉTIQUETTE. UTILISER EN SUIVANT À LA LETTRE LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS SUR CETTE ÉTIQUETTE.**

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- NOCIF EN CAS D'INHALATION OU D'INGESTION. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre des vêtements propres chaque jour. Se laver les mains et le visage avant de manger. Bien se laver après l'emploi.
- Ne pas utiliser à l'intérieur.
- Il est interdit d'utiliser ce produit à l'intérieur et à l'extérieur des résidences, des écoles et des édifices publics ainsi que dans d'autres aires résidentielles comme les parcs, les terrains de jeux et tout autre endroit où le grand public, y compris les enfants, peut être exposé.
- Ne pas utiliser dans les serres (cultures de légumes ou de plantes ornementales).
- Ne pas utiliser sur le gazon, les terrains de golf, dans les gazonnières ni sur les plantes ornementales ou les potagers en milieu résidentiel.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement) : une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la possibilité d'inversion de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.
- ÉVITER DE CONTAMINER LA NOURRITURE DE CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE, LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, LES COURS D'EAU ET LES ÉTANGS.

Mesures techniques de protection et équipement de protection individuelle:

Mélange et chargement:

- Utiliser un système de mélange en milieu fermé.
- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.

Pulvérisation aérienne:

- Porter une combinaison en coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes.

Application à l'aide d'une rampe d'aspersion:

- Durant l'application à l'aide d'une rampe d'aspersion, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement): une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique:

- Durant l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- S'il n'est pas possible d'utiliser une cabine fermée, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un couvre-chef résistant aux produits chimiques (par exemple, un casque protecteur de type So'Wester, un chapeau imperméable à large bord ou un capuchon qui protège bien le cou). Éviter de se toucher la figure ou toute autre partie du corps non protégée durant l'application.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement): une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application avec de l'équipement manuel:

- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur homologué par le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH).

PRÉCAUTION CONCERNANT LES ABEILLES : PEUT TUER LES ABEILLES MELLIFÈRES EN GRAND NOMBRE. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas utiliser lorsque la survie des abeilles mellifères est plus importante que l'éradication des insectes. Avant d'appliquer, prévenir les apiculteurs de déplacer les ruches au-delà du rayon de vol des abeilles jusqu'à une

semaine après l'application ou de prendre d'autres précautions aussi efficaces.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LA RÉACTION DES PLANTES : Afin d'éviter les dommages potentiels au feuillage tendre, ne pas appliquer sur les feuilles mouillées ou lorsqu'on prévoit des averses ou un taux d'humidité élevé dans les deux jours. SEVIN abîme le lierre de Boston, la vigne vierge commune et l'asplénie chevelue. Au début de la saison, le produit peut également abîmer le pin de Virginie et le pin des sables.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

NOTE AU MÉDECIN : Le carbaryl est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment malaises, faiblesse musculaire, étourdissements et sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime perte de conscience, incontinence, convulsions et dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que l'activité de la cholinestérase sanguine soit déprimée étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les oiseaux, les mammifères et les espèces aquatiques. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des sites traités, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple, les sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

On peut réduire la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Insectes pollinisateurs: TOXIQUE pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées par pulvérisation directe, par dérive de pulvérisation ou par contact avec des résidus présents sur les feuilles, le pollen et le nectar des plantes cultivées et des mauvaises herbes en floraison. Il faut réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le document *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion* sur le site Web de Santé Canada (www.santecanada.gc.ca/pollinateurs). Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposer le surplus de SEVIN T&O Insecticide dans le contenant d'origine seulement, dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer aux endroits où la température dépasse souvent 38°C. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale, par suite de l'entreposage ou de l'élimination. NE PAS réutiliser le contenant vide.

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Ne pas brûler le contenant. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si le contenant est abîmé ou que le contenu est déversé, obtenir des instructions auprès du fabricant. Mettre des vêtements protecteurs, un respirateur approuvé et des gants imperméables avant de manipuler le produit déversé ou le contenant abîmé.

Empêcher le produit déversé de s'étendre. Empêcher l'entrée du produit dans les fossés et les voies d'eau. Recouvrir le produit déversé d'un composé à balayer et déposer la matière contaminée dans un récipient à déchets approuvé. Déposer le contenant abîmé dans un récipient à déchets et indiquer le contenu.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SEVIN T&O INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE

GARANTIE : CARBARYL43 % AU POIDS
N° D'ENREGISTREMENT 16653 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

(CONTIENT 480 GRAMMES DE CARBARYL PAR LITRE)
Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation **OU**
Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04% à titre d'agent de conservation

REGISTRATION NUMBER: 16653 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200
160 Quarry Park Blvd SE.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
Telephone: 1 888 283- 6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE
NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

NE PAS ENLEVER LA BROCHURE DU CONTENANT

CONTENU NET : 10 LITRES

SEVIN est une marque déposée TKE

SEVIN T&O Insecticide est une suspension microfine d'insecticide au carbaryl (SEVIN) dans un support aqueux. Il se disperse facilement dans l'eau et forme une solution pouvant être appliquée par avion ou avec de l'équipement terrestre. LIRE CETTE ÉTIQUETTE. UTILISER EN SUIVANT À LA LETTRE LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS SUR CETTE ÉTIQUETTE.

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- NOCIF EN CAS D'INHALATION OU D'INGESTION. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre des vêtements propres chaque jour. Se laver les mains et le visage avant de manger. Bien se laver après l'emploi.
- Ne pas utiliser à l'intérieur.
- Il est interdit d'utiliser ce produit à l'intérieur et à l'extérieur des résidences, des écoles et des édifices publics ainsi que dans d'autres aires résidentielles comme les parcs, les terrains de jeux et tout autre endroit où le grand public, y compris les enfants, peut être exposé.
- Ne pas utiliser dans les serres (cultures de légumes ou de plantes ornementales).
- Ne pas utiliser sur le gazon, les terrains de golf, dans les gazonnières ni sur les plantes ornementales ou les potagers en milieu résidentiel.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement) : une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la possibilité d'inversion de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.
- ÉVITER DE CONTAMINER LA NOURRITURE DE CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE, LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, LES COURS D'EAU ET LES ÉTANGS.

Mesures techniques de protection et équipement de protection individuelle:

Mélange et chargement:

- Utiliser un système de mélange en milieu fermé.
- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.

Pulvérisation aérienne:

- Porter une combinaison en coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes.

Application à l'aide d'une rampe d'aspersion:

- Durant l'application à l'aide d'une rampe d'aspersion, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement): une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique:

- Durant l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- S'il n'est pas possible d'utiliser une cabine fermée, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un couvre-chef résistant aux produits chimiques (par exemple, un casque protecteur de type So'Wester, un chapeau imperméable à large bord ou un capuchon qui protège bien le cou). Éviter de se toucher la figure ou toute autre partie du corps non protégée durant l'application.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement): une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application avec de l'équipement manuel:

- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur homologué par le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH).

PRÉCAUTION CONCERNANT LES ABEILLES : PEUT TUER LES ABEILLES MELLIFÈRES EN GRAND NOMBRE. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas utiliser lorsque la survie

des abeilles mellifères est plus importante que l'éradication des insectes. Avant d'appliquer, prévenir les apiculteurs de déplacer les ruches au-delà du rayon de vol des abeilles jusqu'à une semaine après l'application ou de prendre d'autres précautions aussi efficaces.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LA RÉACTION DES PLANTES : Afin d'éviter les dommages potentiels au feuillage tendre, ne pas appliquer sur les feuilles mouillées ou lorsqu'on prévoit des averses ou un taux d'humidité élevé dans les deux jours. SEVIN abîme le lierre de Boston, la vigne vierge commune et l'asplénie chevelue. Au début de la saison, le produit peut également abîmer le pin de Virginie et le pin des sables.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

NOTE AU MÉDECIN : Le carbaryl est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment malaises, faiblesse musculaire, étourdissements et sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime perte de conscience, incontinence, convulsions et dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que l'activité de la cholinestérase sanguine soit déprimée étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les oiseaux, les mammifères et les espèces aquatiques. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des sites traités, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple, les sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

On peut réduire la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Insectes pollinisateurs: TOXIQUE pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées par pulvérisation directe, par dérive de pulvérisation ou par contact avec des résidus présents sur les feuilles, le pollen et le nectar des plantes cultivées et des mauvaises herbes en floraison. Il faut réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le document *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion* sur le site Web de Santé Canada (www.santecanada.gc.ca/pollinateurs). Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposer le surplus de SEVIN T&O Insecticide dans le contenant d'origine seulement, dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer aux endroits où la température dépasse souvent 38°C. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale, par suite de l'entreposage ou de l'élimination. NE PAS réutiliser le contenant vide.

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Ne pas brûler le contenant. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si le contenant est abîmé ou que le contenu est déversé, obtenir des instructions auprès du fabricant. Mettre des vêtements protecteurs, un respirateur approuvé et des gants imperméables avant de manipuler le produit déversé ou le contenant abîmé.

Empêcher le produit déversé de s'étendre. Empêcher l'entrée du produit dans les fossés et les voies d'eau. Recouvrir le produit déversé d'un composé à balayer et déposer la matière contaminée dans un récipient à déchets approuvé. Déposer le contenant abîmé dans un récipient à déchets et indiquer le contenu.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

IMPORTANT: Les directives sur cette étiquette sont fondées sur des tests et sur l'expérience pratique pour ce qui est (a) de l'efficacité; et (b) des dommages potentiels aux plantes et aux animaux;. Suivre le mode d'emploi pour une utilisation optimale.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION

POUR OBTENIR UN PRODUIT UNIFORME, AGITER, SECOUER OU RECIRCULER TOUS LES CONTENANTS DE SEVIN T&O INSECTICIDE AVANT L'EMPLOI. Enlever l'huile, la rouille, les dépôts calcaires, les résidus de pesticides et les autres corps étrangers des réservoirs de mélange et de tout le système de pulvérisation. Rincer avec de l'eau propre.

Utiliser un système de mélange en milieu fermé. Verser la moitié ou les trois quarts de la quantité d'eau requise dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange. Démarrer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de SEVIN T&O Insecticide, puis le reste d'eau. Ajouter les rinçures du contenant. Ne préparer que la quantité de solution de pulvérisation requise le jour même du mélange. **MAINTENIR UNE AGITATION CONTINUE DURANT LE MÉLANGE ET L'APPLICATION AFIN D'ASSURER UNE SUSPENSION UNIFORME. NE PAS ENTREPOSER LES SOLUTIONS DE PULVÉRISATION JUSQU'AU LENDEMAIN.**

APPLICATION À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR AGRICOLE:

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE:

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet directement au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

PULVÉRISATION AÉRIENNE:

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par la turbulence créée en bout d'aile de l'aéronef, la répartition des buses le long de la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage -Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

MISES EN GARDE PROPRES AU PRODUIT

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le

contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. Pour toutes les cultures, utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour obtenir un épandage intégral et uniforme. Calibrer l'équipement de pulvérisation afin d'obtenir le volume requis. Le débit de Sevin T&O Insecticide dilué dans un rapport de 1:1 avec de l'eau est semblable à celui de l'eau. Utiliser des tamis de 50 mailles dans le système de pulvérisation et derrière les buses. Éviter de pulvériser tout juste avant une averse car le degré d'éradication des insectes risque d'être faible. Pour nettoyer le système de pulvérisation après l'emploi, vider et rincer avec de l'eau.

Zones tampons

AUCUNE zone tampon n'est requise en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, sous le vent, des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requis pour la protection des:			
			habitats d'eau douce d'une profondeur de:		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:	
			< 1 metre	> 1 metre	< 1 metre	> 1 metre
Pulvérisateur agricole	plantes ornementales		15	4	25	10
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales	En début de croissance	45	30	50	40
		En fin de croissance	35	20	40	30
Pulvérisation aérienne	Forêts, terres boisées	Voilure fixe	800	350	800	725
		Voilure tournante	375	125	450	275

RÉSISTANCE AU LESSIVAGE ET UNIFORMITÉ DE L'ÉPANDAGE: La dilution d'une partie de SEVIN® T&O Insecticide avec une partie d'eau permettra une résistance maximale au lessivage attribuable à la pluie ou à une irrigation par le haut. Les dilutions supérieures à 1:39 ne sont pas recommandées lorsqu'on recherche la résistance au lessivage.

La solution de SEVIN® T&O Insecticide doit être convenablement diluée et les gouttelettes doivent sécher sur le feuillage afin de pouvoir résister au lessivage. Lorsque l'humidité atmosphérique est faible, un temps de séchage d'au moins une heure convient généralement. Un temps de séchage plus long peut être nécessaire lorsque l'humidité est élevée. On ne peut s'attendre à une résistance au lessivage si SEVIN® T&O Insecticide est appliqué sur un feuillage mouillé qui ne sèche pas adéquatement avant une pluie ou une irrigation par le haut.

COMPATIBILITÉ

Lorsque SEVIN T&O Insecticide est dilué avant un volume d'eau correspondant, le produit est compatible avec de nombreux pesticides. Il n'est pas compatible avec le diesel, le kérosène, le mazout ou les solvants aromatiques. Si la compatibilité de SEVIN T&O Insecticide avec un autre produit et la réaction de la plante qui s'ensuit ne sont pas connues, la compatibilité doit être testée à petite échelle. La formation de grumeaux, d'un précipité, de graisse, de couches ou une viscosité accrue sont des symptômes d'incompatibilité. **LORS DE LA PRÉPARATION DE MÉLANGES DE DIFFÉRENTS PRODUITS, AJOUTER D'ABORD SEVIN T&O INSECTICIDE DANS UN VOLUME ÉGAL D'EAU, BIEN MÉLANGER, PUIS AJOUTER LES PRODUITS D'ASSOCIATION AU MÉLANGE. NE PAS APPLIQUER LES MÉLANGES DE PRODUITS À MOINS DE SAVOIR PAR EXPÉRIENCE QUE LE MÉLANGE EST EFFICACE ET NE CAUSERA PAS DE PROBLÈMES D'ÉPANDAGE, DE RÉSIDUS EXCESSIFS OU DE DOMMAGES AUX PLANTES.**

Instable dans des conditions de forte alcalinité. N'est pas efficace s'il est utilisé avec des substances alcalines comme la bouillie bordelaise, la chaux, la chaux soufrée et les produits à base de chaux/caséine.

SUPPRESSION DES INSECTES

Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Pour maintenir la suppression, répéter le traitement à intervalles de 7 jours, ou au besoin. Lorsqu'une échelle de doses est indiquée, utiliser

la dose la moins élevée sur les jeunes plantes et les premières mutations larvaires et la dose la plus élevée sur les plantes à maturité, les mutations larvaires avancées et les adultes. Un épandage complet et uniforme est essentiel pour assurer une suppression efficace.

SEVIN T&O Insecticide ne supprime pas les acariens. En cas d'infestation d'acariens, utiliser un acaricide homologué.

GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance, SEVIN T&O Insecticide, insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à ce produit et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides

- Dans la mesure du possible, alterner le ce produit ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Canada au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca.

ARBRES ET PLANTES ORNEMENTALES

Ne pas utiliser sur les arbres et les plantes ornementales dans des aires résidentielles.

Pour la pulvérisation au sol de solution diluée sur les arbres, plantes ornementales, plantes ligneuses et arbustes, appliquer la dose prescrite par 1 000 litres d'eau. Pour la pulvérisation au sol de solution concentrée, appliquer la dose par hectare prescrite dans un volume d'eau suffisant pour permettre un épandage uniforme. Pour préparer un petit volume de solution, utiliser 12 mL de SEVIN T&O Insecticide par 5 litres d'eau lorsque des doses de 2,3 litres sont indiquées.

CULTURE	INSECTE	LITRES DE Sevin T&O /1000 LITRES	DIRECTIVES PARTICULIERES
Thuya, azalée, bouleau, buis, oeillet, chrysanthème, cornouiller, orme, glaïeul, houx, hortensia, genévrier, lilas, érable, chêne, pin, rosier, zinnia	Chenille burcicole, mineuse (petite) du bouleau, charançon noir de la vigne (charançon du if), méloés, punaise de l'érable négondo, mineuse du buis, arpeuteuse, puceron de l'épinette de Sitka, puceron à galle conique de l'épinette, puceron de l'orme, galéruque de l'orme, arpeuteuse de l'orme, les ériophyidés, altise, Spongieuse, scarabée japonais, hanneton, punaise reticule, cicadelle, tordeuse, cochenille, diprion, punaise, psylle, puceron du rosier,	2,3 à 3,5	<p>Pulvériser tôt le matin ou le soir. Répéter à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer un maximum de trois applications par année à azalée, oeillet, chrysanthème, glaïeul, houx, hortensia, lilas, rosier et zinnia. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traités avant que 13 jours après le traitement.</p> <p>Appliquer un maximum de trois applications par année à thuya, bouleau, buis, cornouiller, orme, genévrier, érable, chêne et pin. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traités avant que 28 jours après</p>

	scarabée du rosier, tenthrede limace du rosier, kermès, livrée, thrips (exposé), tisseuse, calligraphe du saule		le traitement. Ne pas utiliser sur le lierre de Boston, la vigne vierge commune et l'asplénie chevelue. Pour les kermès, appliquer en présence des chenilles. Les feuilles peuvent être abîmées si les traitements sont effectués lorsque le feuillage tendre est mouillé ou que le taux d'humidité est élevé depuis un certain temps.
Frêne vert	Punaise du frêne	2.6	Deux applications par saison; appliquer dans 1,000 litres d'eau comme pulvérisation foliaire. Répéter à intervalles de 7 jours. Appliquer au stade nymphal en mai et juillet. Pulvériser tôt le matin ou le soir. Les feuilles peuvent être abîmées si les traitements sont effectués lorsque le feuillage tendre est mouillé ou que le taux d'humidité est élevé depuis un certain temps. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traités avant que 24 jours après le traitement.

SUPPRESSION DU DENDROCTONE DU PIN PONDEROSA

À appliquer sur les arbres de grande valeur dans les régions urbaines et rurales. Pour

préparer de petits volumes de solution, utiliser 1 L de SEVIN® T&O Insecticide par 25 L d'eau pour obtenir une solution de pulvérisation contenant 2 % de matière active. Épandage terrestre seulement.

Litres de SEVIN® T&O Insecticide / 1,000 L d'eau	Directives particulières
40	<p>Efficace comme traitement préventif seulement. Répéter le traitement chaque année, au besoin, afin de prévenir les attaques des coléoptères. Éviter de pulvériser lorsque les conditions favorisent la dérive de pulvérisation de la zone traitée. Appliquer un (1) litre de solution par 1 m² d'écorce de la fin mai au début de juillet ou avant l'attaque des coléoptères. Traiter les troncs à partir du sol et jusqu'à ce que le diamètre du tronc soit inférieur à 12,5 cm.</p>
<p>RESTRICTIONS D'EMPLOI</p> <p>AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.</p> <p>NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière autorisée; consulter les organismes de réglementation provinciaux relativement aux permis d'utilisation pouvant être requis.</p> <p>USAGE RESTREINT: S'utilise pour supprimer les infestations légères de dendroctones du pin ponderosa dans les peuplements de pins tordus latifoliés.</p> <p>MODE D'EMPLOI : À utiliser uniquement sur les arbres pièges (debout, morts ou en train de mourir) qui ne seront pas ramassés. Surveiller les peuplements entre la mi-juin et la mi-juillet afin d'établir quels arbres sont infestés. Faire un traitement sur les arbres infestés plus de trois semaines avant l'apparition prévue des insectes afin d'éliminer la formation de populations d'adultes.</p> <p>Mélanger 1 litre de SEVIN® T&O Insecticide dans 24 litres d'eau (41,6 litres de SEVIN® T&O Insecticide dans 1 000 litres d'eau) pour obtenir une solution de pulvérisation contenant 2 % d'ingrédient actif au poids.</p> <p>Appliquer 1 litre de solution de pulvérisation au mètre carré d'écorce en utilisant un pulvérisateur manuel à dos ou un pulvérisateur hydraulique terrestre approprié. Traiter les troncs à partir du sol et jusqu'à une hauteur d'au moins 3 mètres ou jusqu'à ce que le diamètre du tronc soit inférieur à 12,5 cm. Éviter de pulvériser lorsque les conditions favorisent la dérive de la zone ciblée.</p> <p>NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traités avant que 7 jours après le traitement.</p> <p>RESTRICTIONS : Consulter les réglementations provinciales et obtenir tous les permis et certificats d'applicateurs nécessaires avant de procéder aux applications.</p>	

SUPPRESSION DE LA SPONGIEUSE

RESTRICTION D'EMPLOI

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière autorisée; consulter les organismes de réglementation provinciaux relativement aux permis d'utilisation pouvant être requis.

USAGE RESTREINT : Application aérienne pour la suppression la spongieuse dans les forêts et les terrains boisés.

MODE D'EMPLOI : Utiliser 2,3 litres de SEVIN® T&O Insecticide à l'hectare. Appliquer un volume de solution total de 3 à 5 litres à l'hectare. Appliquer lorsque les larves sont aux premiers stades larvaires et que les feuilles sont développées au moins au tiers. **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traités avant que 13 jours après le traitement.
